

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE BOURBONNE LES BAINS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21520040300016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BOURBONN

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	41
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A10.3 - Opérations liées aux cessions	46
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A11 - Etat des travaux en régie	49
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	52
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.6 - Etat des engagements reçus	58
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Actions de formation des élus	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C3.6 - Identification des flux croisés	75

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 52060	VILLE DE BOURBONNE LES BAINS BUDGET COMMUNAL	CA 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 127
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 209,52	0,00
2	Produit des impositions directes/population	543,04	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 418,12	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	306,52	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	396,07	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,38 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,72 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,61 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**I****B****POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 638 119,04	G	3 036 811,35
	Section d'investissement	B	956 962,15	H	2 265 651,17
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	485 317,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	432 469,99 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 595 081,19	= G+H+I+J	6 220 250,05
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	886 620,34	L	32 687,37
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	886 620,34	= K+L	32 687,37
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 638 119,04	= G+I+K	3 522 128,89
	Section d'investissement	= B+D+F	1 843 582,49	= H+J+L	2 730 808,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 481 701,53	= G+H+I+J+K+L	6 252 937,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	886 620,34
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 687,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 736,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 474,87	0,00

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	42 482,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	811 926,24	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 040 690,43	837 375,54	48 083,88	0,00	155 231,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 500,00	1 141 823,94	0,00	0,00	58 676,06
014	Atténuations de produits	155 738,00	146 877,83	0,00	0,00	8 860,17
65	Autres charges de gestion courante	397 741,90	363 759,27	0,00	0,00	33 982,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 794 670,33	2 489 836,58	48 083,88	0,00	256 749,87
66	Charges financières	34 834,45	27 314,22	6 520,23	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	885,20	0,00	0,00	2 114,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses Imprévues	212 265,36				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 044 770,14	2 518 036,00	54 604,11	0,00	472 130,03
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 187,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	65 478,93	65 478,93			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		70 665,93	65 478,93			5 187,00
TOTAL		3 115 436,07	2 583 514,93	54 604,11	0,00	477 317,03
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 245,00	42 357,15	0,00	0,00	-14 112,15
70	Produits services, domaine et ventes div	305 700,00	279 989,99	0,00	0,00	25 710,01
73	Impôts et taxes	1 294 000,00	1 504 685,86	0,00	0,00	-210 685,86
74	Dotations et participations	928 495,00	1 006 807,81	121 441,00	0,00	-199 753,81
75	Autres produits de gestion courante	40 015,53	52 657,03	0,00	0,00	-12 641,50
Total des recettes de gestion courante		2 596 455,53	2 886 497,84	121 441,00	0,00	-411 483,31
76	Produits financiers	0,00	1 636,64	0,00	0,00	-1 636,64
77	Produits exceptionnels	8 000,00	6 759,87	0,00	0,00	1 240,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 604 455,53	2 894 894,35	121 441,00	0,00	-411 879,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 663,00	20 476,00			5 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 663,00	20 476,00			5 187,00
TOTAL		2 630 118,53	2 915 370,35	121 441,00	0,00	-406 692,82
Pour information		(3) 485 317,54				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 104,60	16 367,33	18 736,80	25 000,47
204	Subventions d'équipement versées	17 758,05	4 254,00	13 474,87	29,18
21	Immobilisations corporelles	591 082,13	448 303,00	42 482,43	100 296,70
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 902 257,29	183 047,90	811 926,24	907 283,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 571 202,07	651 972,23	886 620,34	1 032 609,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 833,00	0,00	0,00	4 833,00
16	Emprunts et dettes assimilées	284 513,92	284 513,92	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	53 802,55			
	Total des dépenses financières	343 149,47	284 513,92	0,00	58 635,55
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 914 351,54	936 486,15	886 620,34	1 091 245,05
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	25 663,00	20 476,00		5 187,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 663,00	20 476,00		5 187,00
	TOTAL	2 940 014,54	956 962,15	886 620,34	1 096 432,05
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	331 397,00	109 332,72	32 687,37	189 376,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 521 000,00	1 521 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 852 397,00	1 630 332,72	32 687,37	189 376,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	125 369,00	120 726,90	0,00	4 642,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	439 860,62	439 860,62	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	584 481,62	569 839,52	0,00	14 642,10
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 436 878,62	2 200 172,24	32 687,37	204 019,01
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	5 187,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	65 478,93	65 478,93		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	70 665,93	65 478,93		5 187,00
	TOTAL	2 507 544,55	2 265 651,17	32 687,37	209 206,01

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 432 469,99			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B1
1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	885 459,42		885 459,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 141 823,94		1 141 823,94
014	Atténuations de produits	146 877,83		146 877,83
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	363 759,27		363 759,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	33 834,45	0,00	33 834,45
67	Charges exceptionnelles	885,20	22 476,00	23 361,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	43 002,93	43 002,93
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 572 640,11	65 478,93	2 638 119,04
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	284 513,92	0,00	284 513,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(a) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		20 476,00	20 476,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	16 367,33	0,00	16 367,33
204	Subventions d'équipement versées	4 254,00	0,00	4 254,00
21	Immobilisations corporelles (6)	448 303,00	0,00	448 303,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(e) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	183 047,90	0,00	183 047,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		936 486,15	20 476,00	956 962,15
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AS).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réalliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	42 357,15		42 357,15
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	279 989,99		279 989,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 504 685,86		1 504 685,86
74	Dotations et participations	1 128 248,81		1 128 248,81
75	Autres produits de gestion courante	52 657,03	0,00	52 657,03
76	Produits financiers	1 636,64	0,00	1 636,64
77	Produits exceptionnels	6 759,87	20 476,00	27 235,87
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 016 335,35	20 476,00	3 036 811,35
Pour information				485 317,54
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 726,90	0,00	120 726,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	439 860,62		439 860,62
13	Subventions d'investissement	109 332,72	0,00	109 332,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 521 000,00	0,00	1 521 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	22 476,00	22 476,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	0,00	9 252,00
28	Amortissement des immobilisations		43 002,93	43 002,93
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 200 172,24	65 478,93	2 265 651,17
Pour information				432 469,99
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 040 690,43	837 375,54	48 083,88	0,00	155 231,01
60611	Eau et assainissement	21 000,00	12 030,14	5 221,44	0,00	3 748,42
60612	Energie - Electricité	235 000,00	188 141,13	8 282,66	0,00	38 576,21
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60622	Carburants	25 000,00	21 222,74	0,00	0,00	3 777,26
60623	Alimentation	120,00	100,80	0,00	0,00	19,20
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 560,46	0,00	0,00	439,54
60632	Fournitures de petit équipement	64 000,00	47 374,75	1 012,40	0,00	15 612,85
60633	Fournitures de voirie	41 000,00	31 720,60	0,00	0,00	9 279,40
60636	Vêtements de travail	5 000,00	3 508,40	0,00	0,00	1 491,60
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 603,15	759,25	0,00	637,60
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 000,00	7 806,27	129,00	0,00	1 064,73
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	7 929,09	0,00	0,00	1 070,91
611	Contrats de prestations de services	41 373,74	46 267,53	0,00	0,00	-4 893,79
6132	Locations immobilières	3 000,00	2 483,49	0,00	0,00	516,51
6135	Locations mobilières	40 000,00	36 113,39	0,00	0,00	3 886,61
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	928,95	0,00	0,00	1 071,05
61521	Entretien terrains	1 000,00	329,00	0,00	0,00	671,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	30 513,62	11 689,20	0,00	17 797,18
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	580,07	0,00	0,00	-580,07
615231	Entretien, réparations voiries	59 000,00	25 687,50	324,00	0,00	32 988,50
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	21 215,63	0,00	0,00	-1 215,63
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	26 003,63	8 808,54	0,00	-4 812,17
61558	Entretien autres biens mobiliers	56 000,00	59 893,88	0,00	0,00	-3 893,88
6156	Maintenance	56 000,00	55 103,19	1 889,94	0,00	-993,13
6161	Multirisques	35 000,00	27 656,89	0,00	0,00	7 343,11
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 310,81	358,90	0,00	330,29
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	1 720,00	0,00	0,00	2 280,00
6188	Autres frais divers	12 795,88	2 637,93	0,00	0,00	10 157,95
6226	Honoraires	30 000,00	20 748,68	0,00	0,00	9 251,32
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	12,00	0,00	0,00	-12,00
6228	Divers	3 000,00	936,00	0,00	0,00	2 064,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	1 910,50	0,00	0,00	4 089,50
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	14 367,87	0,00	0,00	5 632,13
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	520,80	660,00	0,00	-180,80
6237	Publications	5 000,00	277,20	7 380,00	0,00	-2 657,20
6248	Divers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6256	Missions	1 700,00	883,63	0,00	0,00	816,37
6257	Réceptions	1 500,00	1 732,59	0,00	0,00	-232,59
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	4 202,73	418,07	0,00	879,20
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	23 708,28	1 150,48	0,00	-1 858,76
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 411,08	0,00	0,00	88,92
6281	Concours divers (cotisations)	9 200,00	9 172,92	0,00	0,00	27,08
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	16 100,81	13 417,34	0,00	0,00	2 683,47
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	6 440,00	0,00	0,00	-6 440,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	1 300,42	0,00	0,00	699,58
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	65 000,00	66 376,00	0,00	0,00	-1 376,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	276,00	0,00	0,00	324,00
6358	Autres droits	1 000,00	720,47	0,00	0,00	279,53
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	1 517,99	0,00	0,00	482,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 500,00	1 141 823,94	0,00	0,00	58 676,06
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 120,12	0,00	0,00	379,88
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 500,00	15 922,84	0,00	0,00	1 577,16
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 300,00	1 960,08	0,00	0,00	339,92
6411	Personnel titulaire	810 000,00	766 109,95	0,00	0,00	43 890,05
6413	Personnel non titulaire	27 000,00	25 990,83	0,00	0,00	1 009,17
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 000,00	98 276,74	0,00	0,00	3 723,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 000,00	193 089,84	0,00	0,00	1 910,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	1 033,70	0,00	0,00	166,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	27 912,44	0,00	0,00	3 087,56
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	7 727,40	0,00	0,00	272,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	680,00	0,00	0,00	1 320,00
014	Atténuations de produits	155 738,00	146 677,83	0,00	0,00	8 860,17

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	2 000,00	1 890,00	0,00	0,00	110,00
739118	Autres reversements de fiscalité	40 000,00	31 249,83	0,00	0,00	8 750,17
739221	FNGIR	113 738,00	113 738,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	397 741,90	363 759,27	0,00	0,00	33 982,63
6531	Indemnités	98 000,00	94 654,54	0,00	0,00	3 345,46
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	4 850,96	0,00	0,00	149,04
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	8 443,53	0,00	0,00	1 556,47
6535	Formation	1 100,00	956,23	0,00	0,00	143,77
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	85,00	79,48	0,00	0,00	5,52
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	424,00	0,00	0,00	2 576,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	210,00	0,00	0,00	790,00
6553	Service d'incendie	90 809,48	90 809,48	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	15 000,00	14 283,00	0,00	0,00	717,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 534,94	2 534,94	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 002,48	14 746,48	0,00	0,00	3 256,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	133 200,00	131 200,00	0,00	0,00	2 000,00
658822	Aides	20 000,00	564,30	0,00	0,00	19 435,70
65888	Autres	10,00	2,33	0,00	0,00	7,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 794 670,33	2 489 836,58	48 083,88	0,00	256 749,97
66	Charges financières (b)	34 834,45	27 314,22	6 520,23	0,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 110,38	33 110,38	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	724,07	-5 796,16	6 520,23	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	885,20	0,00	0,00	2 114,80
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	360,03	0,00	0,00	639,97
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	525,17	0,00	0,00	474,83
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	212 265,36				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 044 770,14	2 518 036,00	54 604,11	0,00	472 130,03
023	Virement à la section d'investissement	5 187,00	0,00			5 187,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	65 478,93	65 478,93			0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	22 476,00	22 476,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	43 002,93	43 002,93			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		70 665,93	65 478,93			5 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 665,93	65 478,93			5 187,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 115 436,07	2 583 514,93	54 604,11	0,00	477 317,03
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	724,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 245,00	42 357,15	0,00	0,00	-14 112,15
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 245,00	42 076,15	0,00	0,00	-13 831,15
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	281,00	0,00	0,00	-281,00
70	Produits services, domaine et ventes div	305 700,00	279 989,99	0,00	0,00	25 710,01
7021	Ventes de récoltes	3 000,00	810,00	0,00	0,00	2 190,00
7022	Coupes de bois	100 000,00	58 995,52	0,00	0,00	41 004,48
7023	Menus produits forestiers	2 000,00	1 557,00	0,00	0,00	443,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 166,00	0,00	0,00	-166,00
70321	Stationnement et location voie publique	4 000,00	5 517,40	0,00	0,00	-1 517,40
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	8 796,78	0,00	0,00	-796,78
7035	Locations de droits de chasse et pêche	8 000,00	11 451,20	0,00	0,00	-3 451,20
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	63,00	0,00	0,00	37,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 500,00	1 905,90	0,00	0,00	-405,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	3 000,00	3 538,50	0,00	0,00	-538,50
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	15 000,00	13 577,58	0,00	0,00	1 422,42
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	50 000,00	59 168,70	0,00	0,00	-9 168,70
70878	Remb. frs par d'autres redevables	8 000,00	11 442,41	0,00	0,00	-3 442,41
73	Impôts et taxes	1 294 000,00	1 504 685,86	0,00	0,00	-210 685,86
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 155 000,00	1 155 056,00	0,00	0,00	-56,00
73211	Attribution de compensation	55 000,00	145 192,03	0,00	0,00	-90 192,03
73223	Fonds péréquation rass. com. et intercom	20 000,00	26 743,00	0,00	0,00	-6 743,00
7323	Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	0,00	16 279,76	0,00	0,00	-16 279,76
7336	Droits de place	2 000,00	2 638,00	0,00	0,00	-638,00
7338	Autres taxes	2 000,00	2 240,00	0,00	0,00	-240,00
7362	Taxes de séjour	40 000,00	31 249,83	0,00	0,00	8 750,17
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	78 293,00	0,00	0,00	-78 293,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	20 000,00	46 994,24	0,00	0,00	-26 994,24
74	Dotations et participations	928 495,00	1 006 807,81	121 441,00	0,00	-199 753,81
7411	Dotation forfaitaire	555 183,00	555 183,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	252 075,00	252 075,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 182,00	35 182,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 018,00	8 001,00	0,00	0,00	-983,00
74718	Autres participations Etat	500,00	27 512,48	0,00	0,00	-27 012,48
7473	Participat° Départements	22 558,00	34 157,61	0,00	0,00	-11 599,61
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	6 536,72	0,00	0,00	-6 536,72
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 248,00	10 248,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	45 731,00	45 731,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	32 181,00	121 441,00	0,00	-153 622,00
75	Autres produits de gestion courante	40 015,53	52 657,03	0,00	0,00	-12 641,50
752	Revenus des immeubles	40 000,00	52 656,27	0,00	0,00	-12 656,27
7588	Autres produits div. de gestion courante	15,53	0,76	0,00	0,00	14,77
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 596 455,53	2 886 497,84	121 441,00	0,00	-411 483,31
76	Produits financiers (b)	0,00	1 636,64	0,00	0,00	-1 636,64
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	9,70	0,00	0,00	-9,70
76232	Remb. Intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	1 626,94	0,00	0,00	-1 626,94
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	6 759,87	0,00	0,00	1 240,13
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	8,14	0,00	0,00	-8,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	57,00	0,00	0,00	-57,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	4 694,73	0,00	0,00	305,27
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 604 455,53	2 894 894,35	121 441,00	0,00	-411 879,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	25 663,00	20 476,00			5 187,00
722	Immobilisations corporelles	5 187,00	0,00			5 187,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	20 476,00	20 476,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 663,00	20 476,00			5 187,00

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 630 118,53	2 915 370,35	121 441,00	0,00	-408 692,82
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		485 317,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	60 104,60	16 367,33	16 736,80	25 000,47
2031	Frais d'études	59 704,60	15 997,80	18 736,80	24 970,00
2033	Frais d'insertion	400,00	369,53	0,00	30,47
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	17 758,05	4 254,00	13 474,87	29,18
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	4 254,00	4 254,00	0,00	0,00
2041581	Autres subv. - Biens mob. mat. et études	13 504,05	0,00	13 474,87	29,18
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	591 082,13	448 303,00	42 482,43	100 296,70
2116	Cimetières	18 679,13	18 679,13	0,00	0,00
2117	Bols et forêts	35 260,14	13 034,60	13 761,24	8 464,30
21311	Hôtel de ville	2 600,00	2 605,24	0,00	-5,24
21318	Autres bâtiments publics	73 729,62	22 632,10	23 433,11	27 664,41
2138	Autres constructions	217 026,94	196 055,81	0,00	20 971,13
2151	Réseaux de voirie	17 342,66	17 342,66	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	17 528,40	17 528,40	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	161 000,00	147 864,40	0,00	13 135,60
2161	Oeuvres et objets d'art	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 915,24	12 560,66	5 288,08	14 066,50
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 902 257,29	183 047,90	811 926,24	907 283,15
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 902 257,29	183 047,90	811 926,24	907 283,15
	Total des dépenses d'équipement	2 571 202,07	651 972,23	886 620,34	1 032 609,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 833,00	0,00	0,00	4 833,00
1341	D.E.T.R. non transférable	4 833,00	0,00	0,00	4 833,00
16	Emprunts et dettes assimilées	284 513,92	284 513,92	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	284 513,92	284 513,92	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	53 802,55			
	Total des dépenses financières	343 149,47	284 513,92	0,00	58 635,55
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 914 351,54	936 486,15	886 620,34	1 091 245,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 663,00	20 476,00		5 187,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	20 476,00	20 476,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	20 476,00	20 476,00		0,00
	Charges transférées (6)	5 187,00	0,00		5 187,00
21318	Autres bâtiments publics	5 187,00	0,00		5 187,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	25 663,00	20 476,00		5 187,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 940 014,54	956 962,15	886 620,34	1 096 432,05
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	331 397,00	109 332,72	32 687,37	189 376,91
1323	Subv. non transf. Départements	326 365,00	104 353,72	32 687,37	189 323,91
1341	D.E.T.R. non transférable	5 032,00	4 979,00	0,00	53,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 521 000,00	1 521 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 521 000,00	1 521 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 852 397,00	1 630 332,72	32 687,37	189 376,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	565 229,62	560 587,52	0,00	4 642,10
10222	FCTVA	121 869,00	116 391,00	0,00	5 478,00
10226	Taxe d'aménagement	3 500,00	4 335,90	0,00	-835,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	439 860,62	439 860,62	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		0,00	
Total des recettes financières		584 481,62	569 839,52	0,00	14 642,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 436 878,62	2 200 172,24	32 687,37	204 019,01
021	Virement de la sect* de fonctionnement	5 187,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4)	65 478,93	65 478,93		0,00
21571	Matériel roulant	22 476,00	22 476,00		0,00
28031	Frais d'études	4 002,93	4 002,93		0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	29 777,00	29 777,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat*	9 223,00	9 223,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70 665,93	65 478,93		5 187,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 665,93	65 478,93		5 187,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 507 544,55	2 265 651,17	32 687,37	209 206,01
Pour information		432 469,99			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le: 29/03/2021
ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1988.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 748 030,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 748 030,00									
00001629279	Société CREDIT AGRICOLE	28/12/2010		28/02/2011	300 000,00	F		2,880	2,880		M	C		A-1
00032030078	CHAMPAGNE BOURGOGNE	05/11/2020		10/02/2021	1 521 000,00	F		0,570	0,575		T	X Echéance constante		A-1
0357184	CHAMPAGNE BOURGOGNE	04/12/2013		27/03/2014	50 000,00	F		3,490	3,960		T	X Echéance constante		A-1
2933611	CHAMPAGNE BOURGOGNE	21/11/2019		10/12/2020	700 000,00	F		0,400	0,401		A	X Echéance constante		A-1
5173966	CHAMPAGNE BOURGOGNE	18/01/2017		01/08/2017	213 515,00	F		1,680	1,686		T	X Echéance constante		A-1
5173967	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2017		01/02/2018	213 515,00	R		1,750	1,558		A	X Echéance constante		A-1
7104891	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2006		25/02/2007	500 000,00	F		3,793	3,793		M	C		A-1
7265421	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	30/11/2007		29/02/2008	150 000,00	F		4,515	4,515		M	C		A-1
8515199	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	02/12/2008		30/04/2009	400 000,00	F		4,230	4,230		M	C		A-1
8597056	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	17/12/2008		30/04/2010	300 000,00	F		3,670	3,670		M	C		A-1
9044346	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	15/11/2012		15/02/2013	500 000,00	F		4,080	4,080		T	C		A-1
MON225311EUR0	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	13/12/2004		01/02/2005	600 000,00	F		4,000	4,000		M	X Echéance constante		A-1
MON260400EUR	SA LA BANQUE POSTALE	05/08/2013		01/01/2014	300 000,00	F		3,150	3,150		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 29/03/2021
ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					5 748 030,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 039 213,73					284 513,92	33 110,38	0,00	6 541,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 039 213,73					284 513,92	33 110,38	0,00	6 541,46
00001529279		0,00	A-1	2 500,00	0,08	F		2,880	30 000,00	540,00	0,00	0,00
000203076		0,00	A-1	1 521 000,00	9,92	F		0,575	0,00	0,00	0,00	1 148,50
0357184		0,00	A-1	17 115,80	3,00	F		3,880	5 320,07	713,89	0,00	6,64
2933811		0,00	A-1	631 250,78	9,00	F		0,401	68 749,22	2 742,62	0,00	147,29
5173966		0,00	A-1	188 726,97	21,42	F		1,686	7 230,69	3 245,55	0,00	528,25
5179967		0,00	A-1	192 507,15	21,17	R		1,558	7 124,45	3 483,55	0,00	3 088,14
7104891		0,00	A-1	36 110,74	1,08	F		3,793	33 333,36	2 054,52	0,00	22,83
7265421		0,00	A-1	21 687,18	2,17	F		4,515	9 999,96	1 222,74	0,00	2,72
8515199		0,00	A-1	86 866,98	3,25	F		4,230	26 666,64	4 277,00	0,00	10,18
8597056		0,00	A-1	84 999,57	4,25	F		3,670	20 000,04	3 517,06	0,00	8,67
8044348		0,00	A-1	166 866,56	3,92	F		4,090	41 666,68	7 862,50	0,00	868,09
MON225311EUR/0		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,000	4 422,81	15,32	0,00	0,00
MON28040EUR		0,00	A-1	90 000,00	2,83	F		3,150	30 000,00	3 425,63	0,00	708,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (€)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		3 039 213,73					284 513,92	33 110,38	0,00	0,00	6 541,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarte d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarte d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (ceiling)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 039 213,73	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV -- ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contrayant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profit d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
	Année	Profit (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV -- ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 -- EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
				Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Taux act.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Totaux										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**IV
A2.8**

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des établissements de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du capital.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021



ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			26-10-2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi. versées aux org. Publi	10	26/10/2006
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	30/12/2010
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	10	20/10/2011
L	20415 si > 1000?	10	24/11/2011
L	20415 si < 1000?	2	24/11/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès : provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		338 316,47	284 513,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		284 513,92	284 513,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	284 513,92	284 513,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		53 802,55	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	53 802,55	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	284 513,92	886 620,34	0,00	1 171 134,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		192 810,93	172 981,83
Ressources propres externes de l'année (a)		134 621,00	129 978,90
10222	FCTVA	121 869,00	116 391,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 500,00	4 335,90
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o Invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	9 252,00	9 252,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		58 189,93	43 002,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 002,93	4 002,93
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	29 777,00	29 777,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat ^o	9 223,00	9 223,00
29...	Prov. pour dépréciat ^o immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	5 187,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	172 981,83	32 687,37	432 469,99	439 860,62	1 077 999,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 171 134,26
Ressources propres disponibles	IV 1 077 999,81
Solde	V = IV – II (3) -93 134,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

GESTION FORESTIERE (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	30 049,04
61524	Bois et forêts	16 035,52
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	13 417,34
637	Autres impôts taxes ... (autres organismes)	596,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 534,94
6558	Autres contributions obligatoires	2 534,94
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		32 583,98
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		32 583,98

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	60 674,49
7022	Coupes de bois	58 995,52
7023	Menus produits forestiers	1 557,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	121,97
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		60 674,49
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		60 674,49

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

GESTION FORESTIERE(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 034,60
2117	Bois et forêts	13 034,60
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		13 034,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		13 034,60

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : REFECTION PONT DU DANONCE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Date de la délibération :
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
	DEPENSES (a)	95 047,65	0,00	0,00	0,00	0,00	95 047,65
458101	Dépenses nouvelles (2)	52 877,96	0,00	0,00	0,00	0,00	52 877,96
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	42 169,69	0,00	0,00	0,00	0,00	42 169,69
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	95 047,65	0,00	0,00	0,00	0,00	95 047,65
	RECETTES (b)	95 047,65	0,00	0,00	0,00	0,00	95 047,65
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	66 485,65	0,00	0,00	0,00	0,00	66 485,65
040	Financement par le mandataire	28 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 562,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	95 047,65	0,00	0,00	0,00	0,00	95 047,65

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2020	Travaux en régie Logement d'urgence	6 001,49	0,00	0
07/01/2020	Travaux de régie Gilles de Villars	14 295,41	0,00	0
07/01/2020	Travaux en régie Ancienne Cantine pour resto du cœur	2 524,59	0,00	0
09/01/2020	fourniture et pose de panneaux grillagé avec poteaux sur mur Ruelle St Barbe	5 631,06	0,00	0
09/01/2020	Fourniture et pose de porte de cave sur trottoir rue Walferdin	6 462,00	0,00	0
14/01/2020	Achat plaque pour cartel sur pied pour le musée	831,60	0,00	0
06/02/2020	Rénovation du mur du cimetière	1 014,00	0,00	0
06/02/2020	Achat Maison Consorts Henry 19 rue hotel Dieu	30 763,64	0,00	0
20/02/2020	Levé topographique rue Vellonne	1 540,20	0,00	0
20/02/2020	Levé topographique rue Amiral Pierre	3 657,60	0,00	0
02/03/2020	Mise a niveau du dispositif de vidéoprotection de la ville	17 528,40	0,00	0
03/03/2020	Achat d'une tronçonneuse stihl MS201	649,00	0,00	0
10/03/2020	Marcher bon de commande 2016-2019	50 718,17	0,00	0
10/03/2020	Marcher bon de commande 2016-2019	47 680,95	0,00	0
13/03/2020	Travaux de modification ilot rue Walferdin	2 481,00	0,00	0
23/03/2020	Acquisition immeuble 18 rue d'Orfeuil (M. François GUYOT)	160 110,07	0,00	0
06/04/2020	rideaux M1 pour la salle des fêtes suite a la commission de sécurité	4 236,00	0,00	0
03/06/2020	Achat Aspirateur pour mairie Genrupt	239,00	0,00	0
17/06/2020	Lot electromenager pour cuisine mairie	779,70	0,00	0
17/06/2020	Travaux électrique logement 1 et 2	2 126,00	0,00	0
17/06/2020	electricite dans la cuisine de la mairie	1 241,98	0,00	0
02/07/2020	instelation d'un moteur recepteur pour la commande de 4 cadrans eglise Bourbonn	1 152,00	0,00	0
09/07/2020	Travaux de chauffage et sanitaire de la cuisine de la Mairie	1 363,26	0,00	0
09/07/2020	nouveau radiateur logement d'urgence	895,02	0,00	0
21/07/2020	Achat table, chaises et petit meuble pour la cuisine de la mairie	639,40	0,00	0
22/07/2020	Maitrise d'oeuvre travaux d'aménagement des Rue Amiral Pierre et Vellonne	5 328,00	0,00	0
07/08/2020	Achat de 2 débroussailluses	1 700,00	0,00	0
27/08/2020	Travaux ancien gymnase école primaire	8 956,80	0,00	0
31/08/2020	Travaux sanitaire ancien Gymnase Ecole Primaire	1 422,60	0,00	0
08/09/2020	Achat Renault master benne EM-259-WH	22 792,76	0,00	0
29/09/2020	Columbarium 10 familles	10 244,40	0,00	0
02/10/2020	Convention et délibération fonds de solidarité	4 254,00	0,00	1
07/10/2020	Dalle pour le nouveau columbarium	2 575,73	0,00	0
07/10/2020	Création d'un mur au cimetière	4 845,00	0,00	0
09/10/2020	Réfection enrobé giratoire de la gare, participation avec le département 1er ve	6 008,52	0,00	0
21/10/2020	Achat nouvelle Guirlande sapin pour la place des Bains+ decoration Genrupt	801,60	0,00	0
21/10/2020	Annonce et insertion " Travaux aménagement rue Amiral Pierre et rue Vellonne"	369,53	0,00	0
27/10/2020	Maitrise d'oeuvre travaux d'aménagement des Rue Amiral Pierre et Vellonne	4 680,00	0,00	0
28/10/2020	Achat nouvelle Guirlande sapin pour la place des Bains+ decoration Genrupt	1 348,20	0,00	0
28/10/2020	Travaux électrique logement 1 et 2	3 469,00	0,00	0
06/11/2020	Achat d'une Vitrine table pour le musée	2 023,64	0,00	0
01/12/2020	Travaux reception de TNT HD et internet logement n°1 2	374,68	0,00	0
04/12/2020	Terrain sté des Combustibles de l'Est (E 1747)	-11 517,62	0,00	0
08/12/2020	Programme d'action 2020 n°DEC-20-868312-00381117/11872	4 897,85	0,00	0
10/12/2020	Marché Travaux de voirie 2019-001	46 811,25	0,00	0
10/12/2020	Achat d'une belyeuse compacte DIESEL	125 071,64	0,00	0
15/12/2020	Consolidation et démolition bâtiment n°4 rue des capucins	5 182,10	0,00	0

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/12/2020	Achat chariot à tableau pour le musée	1 118,40	0,00	0
16/12/2020	Achat d'un pack Visio-conférence pour la mairie	4 380,12	0,00	0
18/12/2020	Marché Travaux de voirie 2019-001	17 254,95	0,00	0
21/12/2020	Maîtrise d'oeuvre travaux d'aménagement des Rue Amiral Pierre et Vellonne	792,00	0,00	0
21/12/2020	Programme d'action 2020 n°DEC-20-868312-00381117/11872	3 425,97	0,00	0
21/12/2020	Programme d'action 2019 n°DEC19-868312-00331009/11872	5 598,30	0,00	0
21/12/2020	Programme d'action 2018 devis n°DEC-18-188312-00263275	4 710,78	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		653 481,74	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
03/09/2020	Véhicule benne occasion	22 476,00	0	0,00	22 476,00	2 000,00	-20 476,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		22 476,00					-20 476,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	22 476,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		0,00		0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	5 186,82	
60632	Fournitures de petit équipement	151,45	
60632	Fournitures de petit équipement	406,90	
60632	Fournitures de petit équipement	32,65	
60632	Fournitures de petit équipement	502,39	
60632	Fournitures de petit équipement	158,27	
60632	Fournitures de petit équipement	170,45	
60632	Fournitures de petit équipement	89,40	
60632	Fournitures de petit équipement	134,40	
60632	Fournitures de petit équipement	72,50	
60632	Fournitures de petit équipement	145,81	
60632	Fournitures de petit équipement	19,03	
60632	Fournitures de petit équipement	32,40	
60632	Fournitures de petit équipement	459,80	
60632	Fournitures de petit équipement	49,00	
60632	Fournitures de petit équipement	59,41	
60632	Fournitures de petit équipement	117,38	
60632	Fournitures de petit équipement	209,99	
60632	Fournitures de petit équipement	49,95	
60632	Fournitures de petit équipement	33,20	
60632	Fournitures de petit équipement	9,90	
60632	Fournitures de petit équipement	261,90	
60632	Fournitures de petit équipement	19,80	
60632	Fournitures de petit équipement	41,10	
60632	Fournitures de petit équipement	83,40	
60632	Fournitures de petit équipement	10,50	
60632	Fournitures de petit équipement	442,80	
60632	Fournitures de petit équipement	49,00	
60632	Fournitures de petit équipement	28,90	
60632	Fournitures de petit équipement	17,60	
60632	Fournitures de petit équipement	47,30	
60632	Fournitures de petit équipement	21,20	
60632	Fournitures de petit équipement	145,81	
60632	Fournitures de petit équipement	113,80	
60632	Fournitures de petit équipement	101,70	
60632	Fournitures de petit équipement	19,60	

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

60632	Fournitures de petit équipement	32,93	
60632	Fournitures de petit équipement	34,50	
60632	Fournitures de petit équipement	17,60	
60632	Fournitures de petit équipement	76,20	
60632	Fournitures de petit équipement	716,90	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		5 186,82	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	3 016 335.35
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					894 928,02	269 406,36										8 005,65	43 887,75	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1980	X Echéance constante	OPHLM 22 LOGEMENTS	CDC FNC	34 499,21	0,00	0,92	A	F	3,600	F	3,600		-		56,78	1 632,21	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1989	X Echéance constante	OPHLM 20 LOGEMENTS SOREFI	CDC FNC	960 428,81	269 406,36	5,17	A	R	4,5	R	4,5	5,800	-	4,5	7 946,87	42 235,54	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					894 928,02	269 406,36										8 005,65	43 887,75	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au litre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 016 335,35
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	TOTAL				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-ball restant à recevoir (crédit-ball Immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 29/03/2021
ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 29/03/2021
ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV -- ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS -- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 -- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1ci écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2ci écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé 1ère classe école maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé ppal 2ème classe école maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A saisonnier	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

AULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

CTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacances temporaire d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^{ème} : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-4^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-5^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 2 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de délimitation ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le 29/03/2021

ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
GIP PEREEN	Administration publique des activités économique	20/10/2010	N°3 du 30/07/2010 -	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 29/03/2021
ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
service annexe	gestion foret	01/01/1991	-	SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 940 014,54	956 962,15	886 620,34	1 096 432,05
RECETTES	2 940 014,54	2 698 121,16	32 687,37	209 206,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 115 436,07	2 638 119,04	0,00	477 317,03
RECETTES	3 115 436,07	3 522 128,89	0,00	-406 692,82

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE DE L'EAU / N°SIRET : 21520040300107				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	539 664,90	46 674,30	264 365,67	228 624,93
RECETTES	539 664,90	169 614,87	133 986,00	236 064,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	513 503,93	311 054,99	0,00	202 448,94
RECETTES	513 503,93	542 119,92	0,00	-28 615,99

BUDGET : GESTION ACTIVITES THERMALES ET BIEN ETRE / N°SIRET : 21520040300123				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 415,92	14 920,08	17 400,00	95,84
RECETTES	525 706,80	525 706,80	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	107 306,00	52 015,33	0,00	55 290,67
RECETTES	1 693 958,19	1 689 584,19	0,00	4 374,00

BUDGET : CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE / N°SIRET : 26520092300018				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	27 080,00	5 552,76	0,00	21 527,24
RECETTES	27 080,00	26 792,27	0,00	287,73

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 512 095,36	1 018 556,53	1 168 386,01	1 325 152,82
RECETTES	4 005 386,24	3 393 442,83	166 673,37	445 270,04

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 29/03/2021
 ID : 052-215200403-20210323-DEL2021_8-DE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 763 326,00	3 006 742,12	0,00	756 583,88
RECETTES	5 349 978,19	5 780 625,27	0,00	-430 647,08
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 275 421,36	4 025 298,65	1 168 386,01	2 081 736,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 355 364,43	9 174 068,10	166 673,37	14 622,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 512 095,36	1 018 556,53	1 168 386,01	1 325 152,82
RECETTES	4 005 386,24	3 393 442,83	166 673,37	445 270,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 763 326,00	3 006 742,12	0,00	756 583,88
RECETTES	5 349 978,19	5 780 625,27	0,00	-430 647,08
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 275 421,36	4 025 298,65	1 168 386,01	2 081 736,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 355 364,43	9 174 068,10	166 673,37	14 622,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/3/21

Présenté par (1) **M. Christian TROISGROS**
 A Bourbonne-les-Bains, le 23/3/21

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Bourbonne-les-Bains, le 23/3/21
 Par les membres de l'assemblée délibérante (2).



ANDRÉ Delphine	Don
BEAU Emilie	Signature
BREYER Patrick	Signature
CARBILLET Céline	Absente
CARBILLET Jean-Mary	Absent
CORNU Damien	Signature
GOURLOT Christiane	Gourlot
HUGUENOT Lydia	Signature
HUMBLOT Sébastien	Signature
LADRANGE Olivier	Signature
LAVILLE Aurélie	Laville
MERCIER Marie-France	Signature
MOLTER Amélie	Signature
PERRIOT Elie	Signature
PETIOT Claude	Signature
SAVARD Sabine	Savard
THIVET Catherine	Signature
TROISGROS Christian	Signature

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/3/21, et de la publication le 29/3/21
 A BOURBONNE LES BAINS, le 29/3/21

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



Le Maire
André Noiret

